



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Respirateurs Osiris 3

Question au Gouvernement n° 2913

Texte de la question

RESPIRATEURS OSIRIS 3

M. le président. La parole est à Mme Émilie Bonnivard.

Mme Émilie Bonnivard. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, la confiance dans les décisions prises par le Gouvernement en temps de crise sanitaire est absolument cruciale, vous l'avez dit vous-même. Or, après des contradictions manifestes sur la doctrine d'usage des masques par le grand public, nous apprenons que, sur 10 000 respirateurs commandés par vos soins au cœur de la crise, 8 500 sont inadaptés à la réanimation des patients atteints de Covid-19, alors que le Président de la République avait très largement communiqué sur cette commande pour rassurer les soignants et les Français.

Toutes les opérations médicales nécessitant un accès éventuel à la réanimation ont été déprogrammées pour que la très grande majorité des respirateurs soient dédiés aux patients atteints par le coronavirus. En ce sens, la décision de commander une majorité de respirateurs Osiris 3 est totalement incompréhensible.

Si les sociétés savantes ont bien validé ce choix, c'est vraisemblablement sous la pression du Gouvernement et à la condition d'une utilisation en dernier recours de ces ventilateurs. En effet, ils ne sont pas réglables et peuvent même s'avérer nocifs pour les patients, au-delà de deux jours d'utilisation.

Il ne s'agit pas de polémiquer sur le coût d'une telle mesure, mais de comprendre pourquoi vous avez décidé, au cœur de la crise, de commander 85 % de respirateurs inadaptés. Quels ont été les critères de votre choix ? De deux choses l'une : soit vous ignoriez que ces respirateurs étaient inadaptés, auquel cas c'est une erreur manifeste de votre part, ce dont je doute ; soit vous saviez qu'ils étaient inadaptés et vous avez quand même décidé de les commander. Dans cette seconde hypothèse, est-ce parce que vous souhaitiez rassurer artificiellement l'opinion publique, en maquillant la réalité de cette commande, ce qui serait inacceptable ? Ou bien avez-vous conclu un accord avec le consortium d'entreprises, ce qui expliquerait cette décision pour le moins étrange ? Nous serions en droit d'en connaître les raisons.

Vous l'avez dit, la confiance des Français exige des décisions claires et transparentes de la part du Gouvernement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je vous remercie beaucoup, madame Bonnivard, pour cette question 100 % non polémique, comme vous avez pris le soin de le préciser... (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Damien Abad. Nous vous posons les questions qui préoccupent les Français !

M. Bastien Lachaud. Et le Gouvernement ferait mieux d'y répondre !

M. Olivier Véran, ministre. J'attends avec grande impatience les questions polémiques ; vous avez fait preuve du tact et de la mesure que la période requiert... (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Henriot. Avec l'opposition, nous sommes habitués !

M. le président. Ne reprenez pas les mauvaises habitudes d'interrompre les orateurs. Quand il y avait moins de monde, les séances étaient infiniment plus calmes : les questions comme les réponses étaient écoutées avec attention. Gardons de cette période de crise cet enseignement fort utile. Vous avez la parole, monsieur le ministre.

M. Olivier Véran, ministre. Madame Bonnivard, je vais vous poser d'autres questions, que vous auriez pu me poser dans une autre situation : « Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, comment expliquez-vous que la France n'ait pas tout mis en œuvre pour commander des respirateurs et protéger les malades ? Comment expliquez-vous, alors même que l'action déterminée des soignants a permis de porter le nombre de lits de réanimation à 14 000, que nous disposions de 10 000 respirateurs, de sorte que 4 000 chambres en sont dépourvues ? Que dites-vous aux familles de ces malades n'ayant pas pu bénéficier d'un respirateur ? »

Mme Émilie Bonnivard. Ce serait mieux de répondre à la question que je vous ai posée !

M. Olivier Véran, ministre . Ajoutons cette variante internationale : « Trouvez-vous normal que l'on soit obligé, dans un pays comme la France, de brancher deux malades sur un même respirateur ? » Voilà les questions que vous auriez pu me poser, madame Bonnivard !

Je vous le dis très calmement : j'assume les procès que l'on me fera sur le thème « Vous en avez trop fait pour la santé des Français ! » Je les assumerai toujours, car on n'en fait jamais trop pour la santé des Français. Jamais trop ! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Mme Émilie Bonnivard. Vous ne répondez toujours pas ! Vous êtes mal à l'aise !

M. Olivier Véran, ministre . Madame Bonnivard, vous m'offrez l'occasion de saluer l'incroyable mobilisation des salariés de certaines entreprises françaises, qui sont venus dans les usines, jour et nuit, afin de produire plus de 10 000 respirateurs pour aider la France à faire face. Je citerai notamment Schneider Electric et Air Liquide, dont je salue les activités de recherche et d'innovation. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Pour vous répondre sur le fond,...

M. Raphaël Schellenberger. C'est bien, il vous reste quinze secondes de temps de parole !

M. Olivier Véran, ministreles respirateurs Osiris 3 sont des respirateurs légers dits « de transport », que nous sommes capables d'améliorer – cela a été fait dans certains hôpitaux – en vue de ventiler les malades hospitalisés.

Mme Émilie Bonnivard. Vous ne répondez pas !

M. Olivier Véran, ministre . Vous imaginez bien que toutes nos décisions sont adossées aux recommandations des blouses blanches. En l'espèce, nous avons consulté les sociétés de réanimation.

Nous pouvons être fiers de notre pays ! La France produit des respirateurs, qui sont utiles et auraient pu l'être

encore plus – heureusement, il n'a pas été nécessaire de les utiliser tous. Certains pays, voyez-vous, sont très contents que nous dialoguions avec eux et que nous puissions leur en prêter, voire leur en donner demain !
(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. Damien Abad. Il y a un loup !

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Bonnivard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2913

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 avril 2020](#)